

de cette malédiction, et ce malheur en faisait une possédée. Le Muet comprit que cette nouvelle affliction était une punition qui lui venait de l'oubli de sa promesse à la Vierge. L'infortune rend au cœur cette mémoire que le bien-être a si vite effacée. La nuit s'achève sans sommeil, mais en prières, et dès l'aube voilà notre Muet qui gravit, avec l'agilité d'un daim, la montagne de Valfleury.

A l'approche de la Croix-blanche d'où son œil découvre l'église de Bon Secours, il se sent déjà mieux; à mesure qu'il descend et qu'il chemine vers le sanctuaire des *Reméages*, son ouïe, sa langue, petit à petit, se dégagent. Désolé, contrit de son injure à la Mère des Sept Douleurs, il pénètre en tremblant dans son temple. A peine a-t-il touché du doigt à l'eau de la source bénite, et fait ses actes de pénitence, que, son vœu une fois rempli, il n'y eut plus ni pour lui ni pour sa famille de réprobation; or, son infirmité disparut.

Le signe de ce second miracle, de même que le signe du premier, s'était manifesté au manoir. A l'arrivée du petit fleur, le même effroi religieux se mit à régner... Et il salua son retour en chantant tout d'un trait et d'une voix d'ange :

« La reine s'est tenue debout à la droite dans un vêtement d'or, entourée d'une merveilleuse variété. Et le ciel, et la terre, et les mondes, et tous les êtres qu'ils renferment reconnurent leur reine et répétèrent dans la langue des cieux : — Quelle est celle-ci qui s'élève comme la fumée des aromates, comme le parfum de la myrrhe et de l'encens? »

Encore cette fois les moulins chômèrent. — Encore cette fois il y eut fête chez le maître fleur. — Encore cette